



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN 2021 DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN MEURTHE-ET-MOSELLE



Lundi 31 janvier 2022

La sécurité routière

Accidentologie

Si on la compare à l'année 2020, l'année 2021 est marquée par de très mauvais résultats du point de vue de la sécurité routière :

- une hausse des accidents de 22 % (de 454 à 556)
- une augmentation de 32 % des tués (de 25 à 33)
- une augmentation de 14 % des blessés.

Cette augmentation forte par rapport à l'année précédente doit néanmoins être analysée au regard particulier de l'année 2020, marquée par 2 confinements

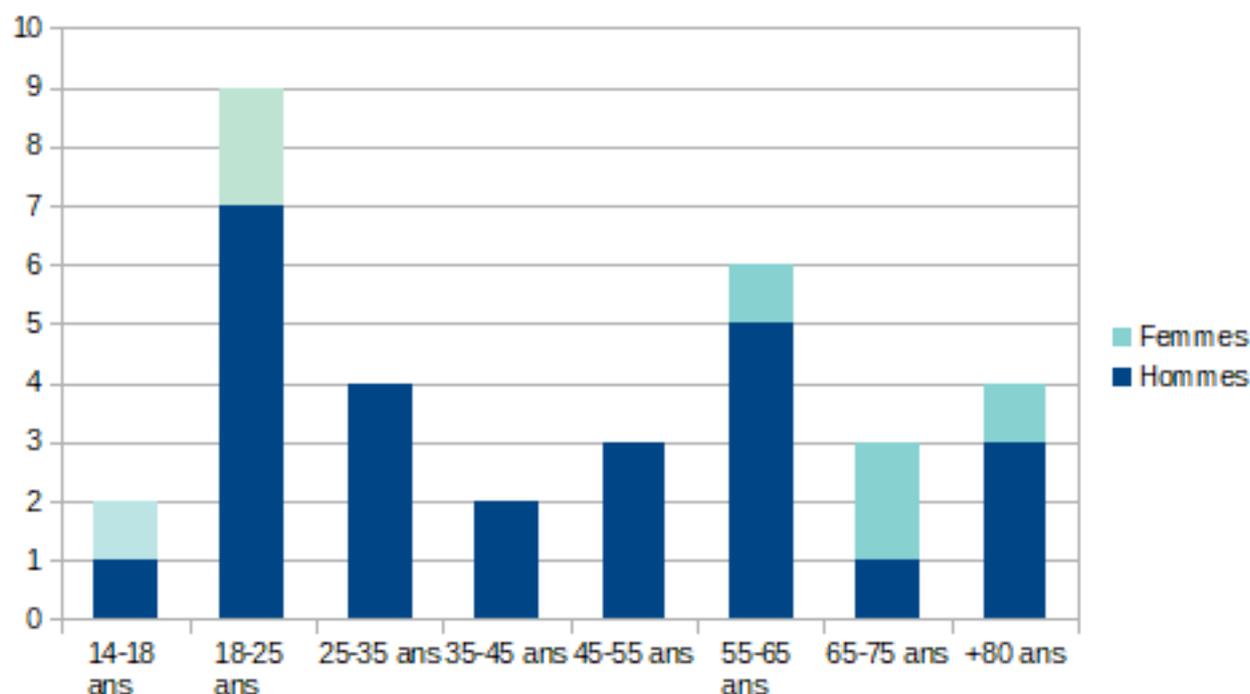
, avec une baisse du trafic de 75 % lors du premier confinement puis de 21 % lors du deuxième confinement.

L'année 2019, plus comparable, comptait 29 tués. En termes d'accidents, on compte en 2021 3,6 % d'accidents et 8,4 % de blessés en moins par rapport à l'année 2019.

Quelle que soit l'année de référence, le nombre de tués reste significativement élevé, à un niveau jamais atteint depuis X ans. 70 % des accidents se produisent en zone urbaine mais 70 % des tués sont à déplorer en zone rurale.



Typologie des personnes tuées sur la route en 2021



33 personnes ont perdu la vie sur les routes de Meurthe-et-Moselle en 2021, majoritairement des hommes. La tranche d'âge des 18-25 ans compte à elle seule 27 % des tués.

Les accidents mortels font systématiquement l'objet d'une fiche analyse dont le but est de proposer aux services de l'État et de voirie des améliorations d'infrastructures ou d'équipements.

Quelques indicateurs permettent d'avancer l'hypothèse d'un relâchement dans le comportement des conducteurs, et notamment la présence du facteur « vitesse inadaptée » dans plus de 50 % des accidents mortels, en augmentation par rapport aux statistiques antérieures (30%). En outre, le taux de verbalisation des voitures-radar a dépassé le taux de 12 % de véhicules contrôlés en infraction en Meurthe-et-Moselle, alors que cette moyenne est de 8 % sur le territoire national.

Contrôles automatisés et verbalisations

Sur les autoroutes non concédées, 580 infractions délictuelles ont été constatées en 2021, et 2822 contraventions (non respect de la signalisation, usage du téléphone, vitesse excessive et dépassement de PL (1,5 %) ont été dressées en 2021.

Le nombre de verbalisations automatisées recensé en 2021 (183 302) est en hausse par rapport à l'année 2020 de près de 20 %. La progression la plus importante concerne les radars de chantier (+ 45 %) déployés sur les routes les plus accidentogènes du département.

Ces résultats restent néanmoins en deçà de celui des résultats de l'année 2019, compte tenu de la vandalisation de deux radars de l'autoroute A31. Ils seront remis en service dans le courant de l'année 2022.

Focus sur les voitures-radar

Le 23 août 2021, la Meurthe-et-Moselle a été le premier département à mettre en service les voitures-radar sur la région Grand Est. Les premiers résultats de ce déploiement progressif sont les suivants :

- 92 000 km parcourus,
- environ 60 000 contrôles,
- 7 200 infractions ou délits constatés par ce dispositif,
 - 94 % des infractions sur routes départementales ,
- 24 % des infractions entre 20 et 30 km de dépassement,
- 1 % des dépassements sont délictuels (VMA>50 km/h).



Mesures de suspension de permis de conduire

2 851 arrêtés de suspension de permis de conduire suite à des infractions au Code de la Route (usage de stupéfiants, excès de vitesse, alcoolémie et EAD), soit 20 % de plus qu'en 2020. **428 arrêtés d'annulation de permis** ont été enregistrées contre 292 en 2020 (+30%)

La consommation de stupéfiants est présente dans 43 % des suspensions des permis de conduire. Ce chiffre s'explique par des contrôles plus nombreux mais également par une hausse de conducteurs sous produits stupéfiants.

Quant à la consommation d'alcool, elle est de l'ordre de 30 % des suspensions.

Ici diagramme sur les motifs de suspension des PC

